



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer du 11 avril 2017

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées s'est réuni le 11 avril 2017, sous la présidence de Monsieur Patrick Trillon. Retour sur les points forts abordés lors de cette réunion.

Conjoncture : un marché des fruits et légumes français perturbé par la transition saisonnière

La situation du marché des fruits et légumes s'avère perturbée en cette période de transition saisonnière. Le marché du chou-fleur et de la salade s'est dégradé début février du fait de la douceur des températures, conduisant à une offre plus abondante que la demande et un engorgement du marché. Saturation du marché aussi pour l'oignon qui souffre de la faiblesse de la demande à l'export. L'offre en asperge s'avère trop large par rapport aux besoins depuis la mi-mars. Les apports de fraises sur les étals sont plus importants que prévu et peinent à s'écouler face à une demande des consommateurs encore hésitante. La production de concombre s'annonce en hausse, avec un bon référencement de l'origine française en grande distribution. La campagne de la tomate a démarré dans toutes les régions françaises, avec des cours fluctuants, aujourd'hui bien orientés pour les producteurs.

Plan stratégique 2017-2021 pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières agricoles et agroalimentaires : les conseils spécialisés de FranceAgriMer chargés de décliner par filières, un plan d'actions

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et le Ministre en charge du Commerce extérieur ont lancé le 2 mars dernier une consultation publique jusqu'au 15 avril relative à la mise en place d'un Plan stratégique pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières pour la période 2017-2021 (<http://agriculture.gouv.fr/le-plan-strategique-export-2017-2021>). L'objectif est de regagner des parts de marché en Europe et à l'international, développer la présence à l'export de toutes les filières, améliorer la balance commerciale, augmenter le nombre d'entreprises exportatrices (25 % en France vs 80 % en Allemagne), permettre l'accès des entreprises aux dispositifs d'accompagnement existants aux niveaux national et européen.

Cette stratégie sera déclinée dans les prochaines semaines dans un plan d'actions rédigé avec l'ensemble des partenaires de l'export, en particulier les filières. Les conseils spécialisés de FranceAgriMer sont chargés de l'élaboration et du suivi de la déclinaison par filière de ce plan d'actions. Cette démarche rejoint donc et conforte les initiatives prises par la filière fruits et légumes dans le cadre de son plan d'actions stratégique pour développer les débouchés à l'export.

Les professionnels du conseil spécialisé fruits et légumes ont donné leur accord pour participer à un groupe de travail export transversal.

Impact du Brexit sur les filières fruits, légumes et pommes de terre

Les négociations de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne s'achèveront en mars 2019. Theresa May, premier Ministre du Royaume-Uni, souhaite quitter le marché unique mais conclure un accord de libre-échange « ambitieux » avec l'Union européenne. La Secrétaire d'État en charge de l'agriculture s'est exprimée en faveur d'une politique qui permette à la fois « de produire plus, de vendre plus, d'exporter plus et de laisser à la génération future un meilleur état environnemental ». Les professionnels du secteur agricole et agroalimentaire britanniques souhaitent, pour leur part, préserver un libre accès au marché européen sans barrières tarifaires et non tarifaires ainsi qu'à la main d'œuvre étrangère, indispensable à la poursuite de leur activité. Ils appellent de leurs vœux une politique agricole nationale sur mesure qui renforce la compétitivité de leurs exploitations sans créer de distorsions de concurrence avec leurs homologues européens. Ceci impliquera des choix politiques et sociétaux dans un pays jusque-là très libéral privilégiant consommateurs, ouverture des marchés, compétitivité et prix bas. Concernant les fruits, légumes et pommes de terre, le Royaume-Uni est loin d'être autosuffisant et s'approvisionne majoritairement auprès de l'Union européenne.

Il est le 4ème client de la France dans le secteur des fruits et le 3ème dans le secteur des légumes.

OCM fruits et légumes : bilan des programmes opérationnels 2015 et perspectives d'avenir

182 fonds opérationnels ont été payés au titre de l'année 2015 pour un montant d'aide de près de 106 millions d'euros. L'aide a été optimisée à hauteur de 4% de la valeur de la production commercialisée. Les quatre actions prioritairement financées sont la qualité des produits, l'optimisation de la production, les mesures environnementales et la commercialisation.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a engagé un travail de concertation avec les professionnels concernant la rédaction de la nouvelle stratégie nationale des programmes opérationnels, suite à l'évolution de la réglementation européenne visant à simplifier l'OCM fruits et légumes et à la mettre en cohérence avec l'OCM unique. Un groupe de travail a été constitué à cet effet et se réunira de nouveau le 2 mai prochain, en vue d'une présentation de la nouvelle stratégie nationale au conseil spécialisé « fruits et légumes » du 20 juin 2017.

Investissements d'avenir : modernisation des serres et des équipements dans les secteurs maraîcher et horticole

La modernisation des serres et des équipements dans les secteurs maraîcher et horticole est l'un des volets des projets agricoles et agroalimentaires d'avenir, soutenu par FranceAgriMer. Au titre de l'appel à projets pour 2017 qui expirait le 15 mars 2017, l'établissement recense 83 dossiers déposés (dont 63 concernant les fruits et légumes) pour une demande d'aide globale de 22,3 millions d'euros (19,9 M€ en maraîchage) et des investissements de l'ordre de 119 millions d'euros. Les régions Bretagne, Pays de La Loire et Nouvelle Aquitaine concentrent l'essentiel des candidatures. La sélection aura lieu fin juin 2017.

Pour en savoir plus : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-fruit-et-legumes>

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr
